

PREAVIS MUNICIPAL N° 2-1/18

Au Conseil communal de et à Chavornay

7080-12/GO/sw

Chavornay, le 29 janvier 2018

Réfection de la piste de course 100 mètres et du saut en longueur au Verneret – Demande de crédit
--

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Préambule

Lors du Conseil communal du 28.04.2016, le Conseil communal par voie d'amendement a accepté le renvoi du préavis pour étude et réalisation dans les meilleurs délais.

Les installations devant offrir :

1. Une piste de course pour 100 m.
2. Une piste d'élanement pour le saut en longueur.
3. 3 aires de lancement de boulet.
4. une aire saut en hauteur avec réception.

Les travaux pouvant être réalisés par étape.

Dès lors, la Municipalité a étudié et devisé l'entier du projet qui se monte à CHF 656'000.00.

Le projet comprend l'assainissement de la piste de course des 100 m avec la suppression du bac de saut en longueur, l'aménagement d'une installation de saut en longueur à 2 couloirs, l'aménagement d'une place de sport pour saut en hauteur et divers, la construction d'une aire de lancer du poids dont 3 places d'entraînement et 2 de compétition ainsi que la construction de clôtures d'enceintes.

Fondé sur l'amendement, la Municipalité vous propose de réaliser, dans un premier temps, la rénovation de la piste des 100 mètres sans la suppression de l'aire de saut en longueur.

Cette piste de course 4 couloirs 100 mètres et accessoirement piste d'élanement pour le saut en longueur date des années 1990. Elle sert tant pour les épreuves de sport dans le cadre de l'Établissement primaire et secondaire Chavornay et environs que pour le sport associatif. L'état de cette piste n'est plus adapté aux conditions actuelles.

But du préavis

L'intention de la Municipalité est de confier à l'entreprise REAL SPORT le réaménagement complet de la piste en réutilisant le cadre actuel et en améliorant les écoulements. Les travaux consistent en la consolidation et le renouvellement de toute la bordure (250m), la reprise du niveau et la pose d'un revêtement sportif adéquat.

Coût du projet

Libellé	Base	Montant en chf.
Réaménagement complet de la piste de course – Real Sport	Devis	110'000.00
Clôture : 130 m de long et 1m de haut	Devis	11'000.00
Divers et imprévus	5%	6'000.00
T.V.A	7.7%	10'000.00
Coût total TTC		137'000.00

Financement

Ce crédit figure à hauteur de CHF 100'000.00 au plan des investissements 2017/2021 présenté à votre Autorité le 09.12.2017.

Le financement sera assuré par la trésorerie courante et il fera l'objet d'un compte au bilan amortissable en 10 ans.

Subventionnement

Ce projet, annoncé au Fonds du Sport Vaudois, sera déposé de façon définitive une fois les travaux effectués et payés auprès du dit Fonds, lequel a déjà participé à plusieurs opérations sur le site du Verneret : Skateparc, vestiaires, tennis ; la règle de subventionnement devrait permettre une participation de l'ordre de 5 à 10% sur 2 des 4 pistes.

Charges annuelles :

Amortissement	Chf. 137'000.00 : 10	Chf	13'700.00
Intérêt annuel moyen	Chf 137'000.00 x 0.55 x 2 %	Chf	1'507.00
Charges annuelles moyennes		Chf	15'207.00

Conclusions

Vu ce qui précède, la Municipalité invite le Conseil communal à soutenir ce projet et à prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Chavornay

- vu le préavis de la Municipalité n° 2-1/18
- oui le rapport de la Commission ad hoc,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Décide

- d'autoriser la Municipalité à procéder à la réfection de la piste de course 100 mètres et saut en longueur au Verneret,
- d'accorder à ce titre un crédit de CHF 137'000.00,
- de financer cette construction par la trésorerie courante et de porter cette dépense sur un compte au bilan amortissable en 10 ans, au maximum.

Le Syndic

Le Secrétaire



Délégué de la Municipalité : M. Gérald Ottiger, Municipal